

Sous classe 10.73Z

Fabrication de pâtes alimentaires

☞	Chiffres clés 2012.....	1
☞	Faits marquants.....	3
☞	Présentation générale du secteur.....	3
☞	Tendance du marché en Europe et dans les autres pays.....	5
☞	Qualité, innovation, normalisation.....	5
☞	Organismes et entreprises du secteur.....	5

Cette classe comprend :

- x la fabrication de pâtes alimentaires, non cuisinées, ni farcies ni autrement préparées, telles que les macaronis et les nouilles
- x la fabrication de pâtes alimentaires, farcies ou autrement préparées, à condition qu'elles soient crues
- x la fabrication de couscous (semoule)
- x la fabrication de produits frais, en conserve ou surgelés à base de pâtes

Elle ne comprend pas :

- x la fabrication de plats préparés à base de pâtes alimentaires (cf. 10.85Z)
- x la préparation de couscous garni (cf. 10.85Z)
- x la préparation de potages (cf. 10.89Z)

→ CHIFFRES CLÉS 2012

Champ : entreprises de 20 salariés et plus des divisions 10 et 11 (hors artisanat commercial 1013B, 1071B,C,D) de la NAF rev2, DOM inclus

Sources : Insee – ESANE, LIFI, SSP - Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie - Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement, traitements SSP

Principaux agrégats	Valeur pour le secteur d'activité	Part du secteur d'activité dans l'ensemble des IAA
	Million d'euros	%
Chiffre d'affaires (CA) net	1 114,3	0,7%
Valeur ajoutée y compris autres produits et autres charges	242,1	0,9%
Valeur ajoutée au coût des facteurs	228,1	0,9%
Effectif salarié au 31 décembre	2 735,0	0,7%
Effectif salarié en équivalent temps plein (ETP)	2 404,6	0,7%
Nombre d'unités légales	17,0	0,6%

Indicateurs de concentration et du poids des groupes	Valeur pour le secteur d'activité	Ensemble des IAA
% des 10% les plus contributrices au chiffre d'affaires du secteur	65,1%	66,3%
CA des 10 plus contributrices au chiffre d'affaires du secteur	96,9%	13,8%
Nombre d'entreprises permettant de réaliser au moins 75 % du chiffre d'affaires du secteur	4	429
% d'entreprises permettant de réaliser au moins 75 % du chiffre d'affaires du secteur	23,5%	15,7%

Part du périmètre coopératif	Valeur pour le secteur d'activité	Ensemble des IAA
En nombre d'unités	0,0%	15,7%
En effectifs salariés au 31 décembre	0,0%	18,8%
En valeur ajoutée y compris autres produits et autres charges	0,0%	18,4%

Ratios d'analyse économique et financière	Valeur pour le secteur d'activité	Ensemble des IAA
Effectif ETP / unité légale	141,4	124,9
Taux de valeur ajoutée (Valeur ajoutée y compris autres produits et autres charges / chiffre d'affaires)	21,7%	18,9%
Poids des matières premières (MP) dans les charges totales	32,1%	50,9%
Taux de marge (Excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée au coût des facteurs)	37,4%	34,9%
Part des frais de personnel (FP / Valeur ajoutée y compris autres produits et autres charges)	59,0%	59,2%
Taux d'investissement (Investissement / Valeur ajoutée y compris autres produits et autres charges)	25,6%	41,9%
Intensité capitalistique (Immobilisations / effectif salarié en ETP) - en € par salarié ETP	416 741	242 747
Productivité apparente du travail (valeur ajoutée y compris autres produits et autres charges / effectif salarié en ETP) - en € par salarié ETP	100 686	83 322
Taux de rentabilité économique (Excédent Brut d'Exploitation / (Immobilisations + Besoin en Fond de Roulement))	9,1%	8,8%
Taux d'autofinancement (Capacité d'autofinancement/ Investissements corporels hors apport)	128,7%	169,3%

Ratios d'analyse économique et financière	Valeur pour le secteur d'activité	Ensemble des IAA
Taux d'export (chiffre d'affaires à l'export / chiffre d'affaires total)	15,5%	21,9%
Délais de rotation des stocks (stocks totaux / CA x 365)	25,6 jours	50,7 jours
Délais de règlement des clients (créances clients + autres créances) / CA x 365	80,7 jours	70,1 jours
Délais de paiement des fournisseurs (dettes fournisseurs / (achats et charges externes) x 365)	78,4 jours	86,4 jours
Efficiences des choix d'investissements (chiffre d'affaires net / immobilisations brutes)	111%	180%
Cycle d'exploitation de l'entreprise (BFR / chiffre d'affaires net x 365)	-20,8 jours	47,2 jours
Capacité de remboursement des dettes (dettes financières nettes / CAF)	161,6%	280,2%

Énergie / Environnement	Valeur pour le secteur d'activité	Ensemble des IAA
Consommation énergétique (en milliers de tep)	27,8	4 929,6
Intensité énergétique (consommation énergétique / Valeur ajoutée y compris autres produits et autres charges)	11,5	17,3

→ FAITS MARQUANTS

Comme tous les secteurs de la transformation des céréales, le segment de la production de pâtes alimentaires a été confronté à une volatilité accrue des prix des matières premières agricoles, en l'occurrence le blé dur. Les trois épisodes de prix élevés consécutifs en 2007/08, 2010 puis 2012 ont été partiellement absorbés par le secteur.

Dans le cadre de la nouvelle programmation de la PAC, une aide couplée à la production de blé dur en zone traditionnelle à caractère méditerranéen a été octroyée afin d'enrayer la baisse des surfaces en France (-35 % en 2014/15 par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes).

→ PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SECTEUR

TENDANCES DU MARCHÉ FRANÇAIS

Production

La production et la consommation de pâtes sont, en volume, stables en France depuis plusieurs années. La production française de pâtes alimentaires sèches atteint 241 573 tonnes en 2013. En termes de prix, avec le développement des volumes vendus en promotion (18,8 % des ventes en 2006), des offres premier prix, notamment en marques de distributeurs (MDD), ce secteur connaît une dévalorisation structurelle du marché.

On observe que la recherche de valeur ajoutée dans le secteur a permis à celui-ci d'amortir sensiblement les variations de cours de sa matière première. Les industriels innovent sur le haut de gamme et les nouveaux segments pour créer de la valeur : pâtes en formule express, pâtes à poêler surgelées, pâtes fraîches extra-fines, pâtes contenant des légumes, recettes aux céréales complètes, etc.

Comme les autres industries utilisatrices de céréales, les fabricants de pâtes alimentaires sont confrontés à l'augmentation très forte de la volatilité des prix de leurs matières premières depuis 2007. Les céréales ont connu, depuis lors, trois périodes de prix élevés : en 2007-2008, 2010 puis 2012.

L'industrie française des pâtes se situe en production au quatrième rang européen derrière l'Italie (3,3 millions de tonnes), l'Allemagne (334 000 tonnes) et l'Espagne (254 000 tonnes) et au quatorzième rang mondial.

S'agissant de la semoule de couscous, la production est stable depuis deux ans et atteint 88 181 tonnes en 2013, dont 25 % de couscous exportés hors France.

Consommation

La demande des consommateurs est assez rigide en ce qui concerne les pâtes sèches. La consommation est stable en volume. En 2013, les Français consomment 8 kg par habitant et par an (kg/hab/an) de pâtes alimentaires sèches, très loin derrière les Italiens (26 kg/habitant/an), puis la Grèce (10 kg/hab/an) et la Suède (9kg/hab/an). Les pâtes classiques représentent 46 % du volume produit, les spécialités 22 %, les pâtes longues 20 % et les pâtes aux œufs 11 %. Le profil de consommation évolue. Les pâtes à cuisson rapide (6,4 % des volumes) et les pâtes à farcir et farcies progressent plus vite.

Le marché se caractérise par des ventes hors grandes et moyennes surfaces et en restauration hors foyer. Seulement 45 % du marché est commercialisé en grande surface. Les marques de distributeurs (MDD) occupent largement le marché : près de 31 % pour les pâtes fraîches et 34 % pour les pâtes sèches selon les fabricants.

Le secteur des pâtes fraîches représente une consommation française de 47 811 tonnes en 2010. Ce secteur a fortement progressé ces dernières années, tiré par le succès des « lunch box », des pâtes farcies fraîches et des pâtes à poêler.

La consommation de semoule de couscous continue à augmenter régulièrement et atteint en 2013 plus de 87 000 tonnes. La consommation de semoule est en augmentation et atteint 1,4 kg/habitant/an.

LES ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LE RESTE DU MONDE

15 % de la production française de pâte est exportée vers le marché européen et les pays tiers. Pour autant, au regard de la consommation, la France est structurellement importatrice de pâtes : 60 % du volume consommé, estimé à 512 465 tonnes, est importé.

Les exportations de semoule représentent 25 % du volume produit. 25 % du volume consommé, estimé à 87 000 tonnes, est importé.

STRUCTURE DU SECTEUR EN FRANCE

L'industrie des pâtes alimentaires sèches et du couscous non préparé est répartie sur huit usines de pâtes et quatre usines de couscous. Ce segment employait en 2013, 1 325 salariés.

Les principaux producteurs français de pâtes sont :

- Panzani (filiale française du groupe espagnol Ebro Foods),
- Pastacorp (groupe Skalli) - marque Lustucru,
- Alpina Savoie,
- Valfleuri,
- Heimbürger.

Les principaux producteurs français de graine de couscous sont :

- Panzani,
- Alpina Savoie (actionnaire majoritaire : groupe Galapagos),
- Tipiak,
- Pasta Corp.

Le secteur des pâtes fraîches représente un chiffre d'affaires de 287 millions d'euros en 2010. Lustucru représente un tiers des ventes du secteur, loin devant des marques italiennes telles que Giovanni Rana ou Antica Pasteria. Les marques de distributeurs ont également investi ce segment et représentent 32 % du volume total.

→ TENDANCE DU MARCHÉ EN EUROPE ET DANS LES AUTRES PAYS

La production mondiale de pâtes est de l'ordre de 13 millions de tonnes. L'Union européenne (UE) est le premier producteur mondial de pâtes et représente 36 % de la production mondiale, suivi de l'Amérique du Sud et des États-Unis. Les principaux pays producteurs dans le monde sont l'Italie avec 3,3 millions de tonnes, les États-Unis (2 millions de tonnes) et le Brésil. La France est au treizième rang mondial en volume de production et au douzième rang sur le plan de la consommation *per capita*, avec 7,8 kg en 2012. La production et la consommation européennes augmentent faiblement, en raison de la maturité du secteur et de la faible dynamique démographique.

L'Italie est, de très loin, le premier pays pour la consommation (26 kg/hab/an), devant le Venezuela (13 kg/hab/an) et la Tunisie. La consommation est élevée, autour de 8 kg/hab/an, en Europe, en Amérique et en Afrique du Nord.

→ QUALITÉ, INNOVATION, NORMALISATION

LES INNOVATIONS RÉCENTES DU SECTEUR

Les entreprises de ce secteur, et de manière globale dans le secteur des céréales, sont très actives en matière de dépôt de brevet. Dans le domaine des pâtes à cuire, Panzani a déposé un brevet pour une formulation de pâte alimentaire permettant de cuire les pâtes avec peu de matières grasses et d'eau.¹

LA NORMALISATION

Il existe une commission de normalisation à l'AFNOR pour les produits de ce secteur : V30A, Céréales et légumineuses².

→ ORGANISMES ET ENTREPRISES DU SECTEUR

PRINCIPAUX ORGANISMES

- Syndicat des industriels fabricants des pâtes alimentaires de France (SIFPAF) ; 15 Place de la Nation 75011 Paris, Tél. : 01.45.63.95.44, www.semouleetpates.com

PRINCIPALES ENTREPRISES

Deux groupes étrangers dominent le secteur : l'espagnol Ebro Foods (marques Panzani et Lustucru frais) et l'italien Barilla.

- Ebro Foods : marques Panzani , Lustucru frais : www.panzani.com
- Barilla : <http://www.barilla.fr/>
- Pastacorp : Rivoire et Carret, Lustucru – pâtes sèches : www.pastacorp-export.com
- Heimbürger : www.pates-alsace.com
- Alpina-Savoie : www.alpina-savoie.com
- Valfleuri : www.pates-valfleuri.com
- Tipiak épicerie (Regia, Ferrero) : www.tipiak.fr
- Saint Jean : www.raviole.com
- Thirion : patesthirion@wanadoo.fr

Sources :

- Passion Céréales, Des chiffres et des céréales, l'essentiel de la filière, édition 2014
- FranceAgriMer, Bilan céréalier des campagnes 2012/13 et 2013/14
- SIFPAF, chiffres 2013

1 Brevet n° FR2993143 (A1)

2 http://www2.afnor.org/espace_normalisation/structure.aspx?commid=2041&lang=french